

nies, dont les precedentes Relations font pleines: Que nous nouriffions la maladie à nostre maifon: que nos efcritures n'estoient que forcelleries: que nous auions fait mourir tout le monde dans les Hurons, fous pretexte de prefens: que nous nous difpofions à faire mourir tout le refte de la terre. Adiouftoit, qu'on euft hardiment à nous fermer par tout les portes des cabanes, fi on n'en vouloit bien toft voir la defolation. Et il fut fi impudent que de fouftenir le tout en prefence de nos Peres, & de quelques anciens du païs, qui voulurent confronter les vns avec les autres.

Or quoy que le Pere de Brebeuf refuta pertinemment tous ces mauuais efprits, leur fermât à tous la bouche, & les rempliffant de confufion: Si est-ce que [69] le venin vne fois ietté ne fortoit pas fi facilement du cœur de ces pauures barbares qui craignēt tout, pour ne pas cōnoître celuy qui feul merite d'estre craint & redouté. Et plusieurs autres Hurons furuenus là deffus, qui confirmoient tous ces difcours, donnerent en fin tant d'ombrages de nous aux chefs & aux Capitaines; qu'au bout d'environ deux mois & demy que les Peres auoient commencé leur fonction, ceux a qui ils s'estoient adrefsez au commencement, pour tenir confeil, & qui auoient renuoyé l'affaire au retour de Tfohahiffen principal Capitaine, les manderēt & leur declarerent le pouuoir qu'ils auoient de decider les affaires preffantes, en l'abfence de Tfohahiffen. Qu'ils commençoient à iuger que nostre affaire estoit de cette nature, & partant qu'ils en vouloient deliberer fur le champ. Là deffus faifans mine de tenir confeil, & deliberer fur cet affaire defia refoluë par entr'eux, l'vn d'eux